



Financement et exécution du budget programme 2024-2025

Rapport du Directeur général

SYNTHÈSE

1. Afin de respecter le calendrier des organes directeurs, le présent rapport repose sur les données disponibles au 29 février 2024, et non à la date limite du 31 mars utilisée dans les rapports précédents. De ce fait, il est difficile d'effectuer une analyse comparative avec les années précédentes. Le problème se posera moins dans les rapports futurs puisque la même date sera utilisée à l'avenir.
2. La synthèse ci-après donne à l'Assemblée mondiale de la Santé un aperçu des questions essentielles traitées dans le présent rapport.
 - Conformément à la résolution WHA76.1 adoptée en 2023, le budget programme total 2024-2025 s'établit à 6,8342 milliards de dollars des États-Unis (USD).
 - Au 29 février 2024, le segment de base du budget programme était financé à 76 %, projections comprises, ce qui représente une hausse de 11 % (ou 363 millions USD) par rapport à la même période de l'exercice biennal précédent. Bien que le niveau actuel de financement pour l'exercice semble solide, une part importante (63 %) du budget de base approuvé continuera de dépendre du financement par contributions volontaires. Comme un grand nombre de ces contributions sont à objet strictement désigné, il restera difficile pour l'Organisation d'allouer stratégiquement les fonds selon les besoins. En outre, le faible niveau prévu des recettes provenant des contributions volontaires correspond à un déficit de financement de 1,2 milliard USD, qu'il reste à financer aux fins de l'exécution complète du budget programme 2024-2025.
 - Le taux d'utilisation s'établit à 9 % pour le segment programmes de base et à 7 % pour le segment programmes spéciaux. Ces deux valeurs sont conformes aux taux linéaires pour les deux premiers mois de l'exercice biennal. Pour les deux segments tributaires des événements (le segment opérations d'urgence et appels et le segment éradication de la poliomyélite), les taux d'utilisation sont respectivement de 18 % et de 14 %.

CONTEXTE

3. En mai 2023, la Soixante-Seizième Assemblée mondiale de la Santé a adopté la résolution WHA76.1, dans laquelle elle a approuvé un budget programme d'un montant total de 6,8342 milliards USD pour l'exercice financier 2024-2025, comprenant un segment programmes de base (4,9682 milliards USD),

un segment éradication de la poliomyélite (694,3 millions USD), un segment programmes spéciaux (171,7 millions USD) et un segment opérations d'urgence et appels (1 milliard USD).¹

4. Le segment consacré aux opérations d'urgence et aux appels, qui, par essence, dépendent des événements, est un budget estimatif qui peut être augmenté au besoin. A la date de rédaction du présent rapport (29 février 2024), un montant de 1,914 milliard USD avait été alloué à ce segment budgétaire pour tenir compte de l'Appel d'urgence de l'OMS pour la santé mondiale lancé en 2024, auquel viennent s'ajouter d'autres besoins découlant de diverses situations humanitaires et sanitaires.²

5. Le présent rapport rend compte du financement et de l'utilisation du budget programme 2024-2025 pendant les deux premiers mois de l'exercice. On trouvera des informations plus détaillées sur les niveaux budgétaires ainsi que sur le financement et l'exécution du budget sur le portail Web du budget programme de l'OMS.³

SITUATION GÉNÉRALE DU FINANCEMENT ET DE L'UTILISATION DU BUDGET PROGRAMME AU 29 FÉVRIER 2024

6. Le niveau de financement du budget programme 2024-2025 est indiqué par segment budgétaire dans le Tableau 1, avec et sans projections. Au 29 février 2024, un montant de 650,2 millions USD de contributions volontaires était prévu pour les quatre segments budgétaires : 172,6 millions USD pour les programmes de base ; 405 millions USD pour l'éradication de la poliomyélite ; 72,2 millions USD pour les opérations d'urgence et les appels ; et 0,4 million USD pour les programmes spéciaux. Dans le présent document et sur le portail Web du budget programme de l'OMS, les futures sources de financement sont définies comme des propositions dont l'élaboration est bien avancée ou qui sont en cours de négociation avec les contributeurs pour financer le budget programme 2024-2025. Il s'agit d'une estimation prudente des possibilités de financement futur qui devraient se concrétiser sous la forme de recettes pour l'Organisation au cours de l'exercice.

Tableau 1. Budget programme 2024-2025 et son financement, projections et utilisation comprises, par segment, au 29 février 2024⁴

Segment	Budget programme approuvé 2024-2025 (en millions USD)	Financement (en millions USD)	Financement en pourcentage du budget approuvé	Financement, projections comprises (en millions USD)	Financement, projections comprises, en pourcentage du budget approuvé	Utilisation (en millions USD)	Utilisation en pourcentage du budget approuvé
Programmes de base	4 968,2	3 604,0	73 %	3 776,6	76 %	463,7	9 %
Éradication de la poliomyélite	694,3	475,2	68 %	880,3	127 %	124,5	18 %
Opérations d'urgence et appels	1 000,0	855,0	86 %	927,2	93 %	137,5	14 %
Programmes spéciaux	171,7	126,2	73 %	126,6	74 %	12,2	7 %
Total	6 834,2	5 060,5	74 %	5 710,6	84 %	737,9	11 %

¹ Programme spécial pour la recherche et la formation concernant les maladies tropicales, Programme spécial de recherche, de développement et de formation à la recherche en reproduction humaine, et Cadre de préparation en cas de grippe pandémique.

² [chapeau-who-2024-health-emergency-appeal.pdf](#) (consulté le 9 avril 2024).

³ Portail Web du budget programme de l'OMS (consulté le 9 avril 2024).

⁴ Certains totaux par ligne ou par colonne sont inexacts, car les chiffres ont été arrondis.

7. Il y a une différence importante de niveau de financement entre les quatre priorités stratégiques du segment de base (Tableau 2). La priorité stratégique 1 (Un milliard de personnes supplémentaires bénéficiant de la couverture sanitaire universelle) est mieux financée que les trois autres. Cette priorité englobe la plupart des programmes consacrés à des maladies spécifiques et aux systèmes de santé, programmes qui sont habituellement mieux financés. Les priorités stratégiques 2 et 3 sont les moins financées des quatre priorités stratégiques, avec des projections de contributions volontaires très limitées.

Tableau 2. Budget programme de base 2024-2025 et son financement, projections et utilisation comprises, par segment, au 29 février 2024¹

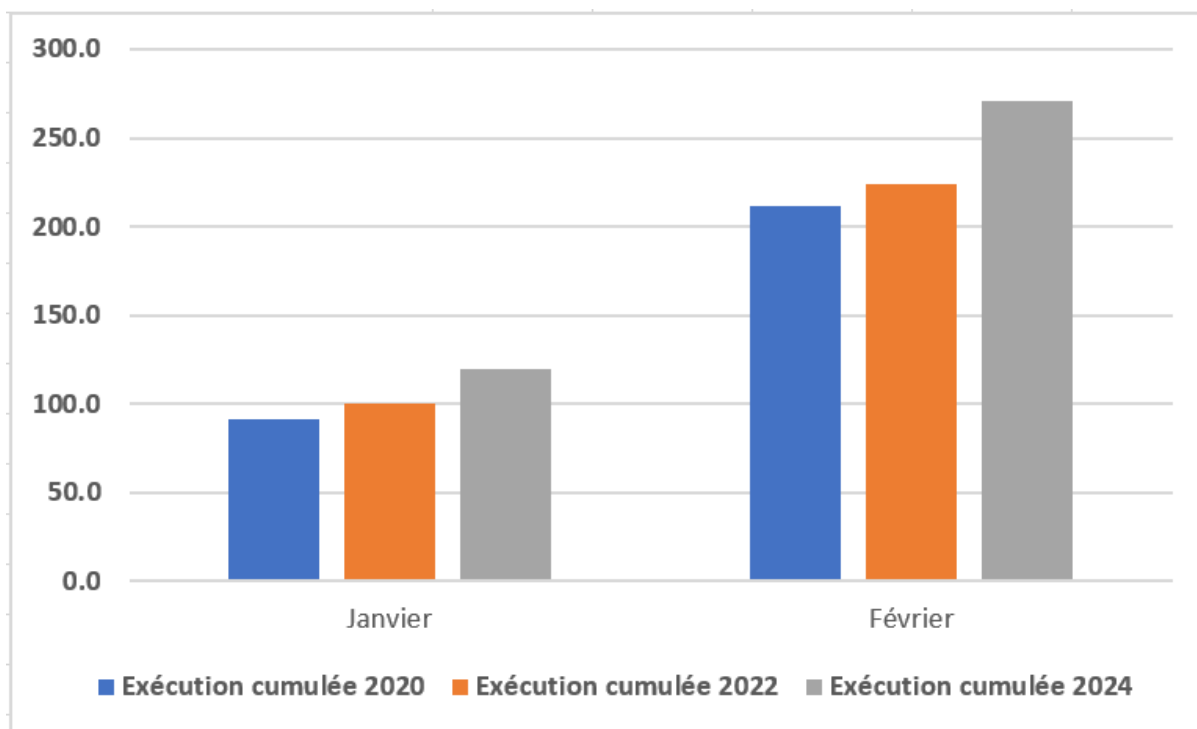
Priorité stratégique	Budget programme approuvé 2024-2025 (en millions USD)	Financement (en millions USD)	Financement en pourcentage du budget approuvé	Financement, projections comprises (en millions USD)	Financement, projections comprises, en pourcentage du budget approuvé	Utilisation (en millions USD)	Utilisation en pourcentage du budget approuvé
1. Un milliard de personnes supplémentaires bénéficiant de la couverture sanitaire universelle	1 966,4	1 374,0	70 %	1 486,4	76 %	192,4	10 %
2. Un milliard de personnes supplémentaires mieux protégées face aux situations d'urgence sanitaire	1 214,0	457,1	38 %	465,3	38 %	84,6	7 %
3. Un milliard de personnes supplémentaires bénéficiant d'un meilleur état de santé et d'un plus grand bien-être	437,7	198,6	45 %	206,5	47 %	32,8	7 %
4. Une OMS plus efficace et efficiente apportant un meilleur soutien aux pays	1 350,0	931,7	69 %	945,6	70 %	154,0	11 %
Crédits non répartis		642,7		672,9			
Total	4 968,2	3 604,0	73 %	3 776,6	76 %	463,7	9 %

8. Au 29 février 2024, le taux global d'utilisation du segment des programmes de base était de 9 % (Tableaux 1 et 2), ce qui correspond au taux escompté à ce moment de l'exercice. Le présent rapport est axé non seulement sur l'exécution du budget programme, mais aussi sur son utilisation. Si l'exécution (les dépenses) est la mesure comptable pour les états financiers vérifiés, l'utilisation (qui comprend les charges financières) est plus révélatrice du niveau opérationnel de l'Organisation. Les charges sont des engagements contractuels, c'est-à-dire des dépenses qui ne se sont pas encore matérialisées (par exemple, des contrats pour des biens et des services qui n'ont pas encore été livrés). Par conséquent, l'utilisation donne vraisemblablement une meilleure vue d'ensemble des opérations programmatiques en cours et constitue un outil important de planification et de suivi pour prévoir le niveau d'exécution des programmes pendant l'exercice.

¹ Certains totaux par ligne ou par colonne sont inexacts, car les chiffres ont été arrondis.

9. La Figure 1 montre que le niveau des dépenses du budget de base au cours des deux premiers mois de 2024-2025 est nettement supérieur à ceux de 2020-2021 et de 2022-2023, ce qui indique une nette accélération de l'exécution du budget programme, éventuellement liée : i) à un meilleur financement global du segment de base en 2024-2025 ; et ii) à un financement plus souple qui permet une planification et une mise en œuvre des activités plus rapides et prévisibles.

Figure 1. Comparaison de l'exécution cumulée du budget programme de base au cours du treizième programme général de travail, à la fin février (en millions USD)



DÉTAILS DU FINANCEMENT DU BUDGET PROGRAMME DE BASE 2024-2025

10. Au 29 février 2024, les programmes de base du budget programme étaient financés à 76 %, dont 172,6 millions USD de projections. C'est 11 % (ou 363 millions USD) de plus que le niveau de financement atteint au cours de la même période en 2022-2023. Grâce à l'évolution positive des niveaux de financement du segment de base, l'Organisation sera mieux en mesure de répondre au nombre croissant de demandes auxquelles elle fait face.

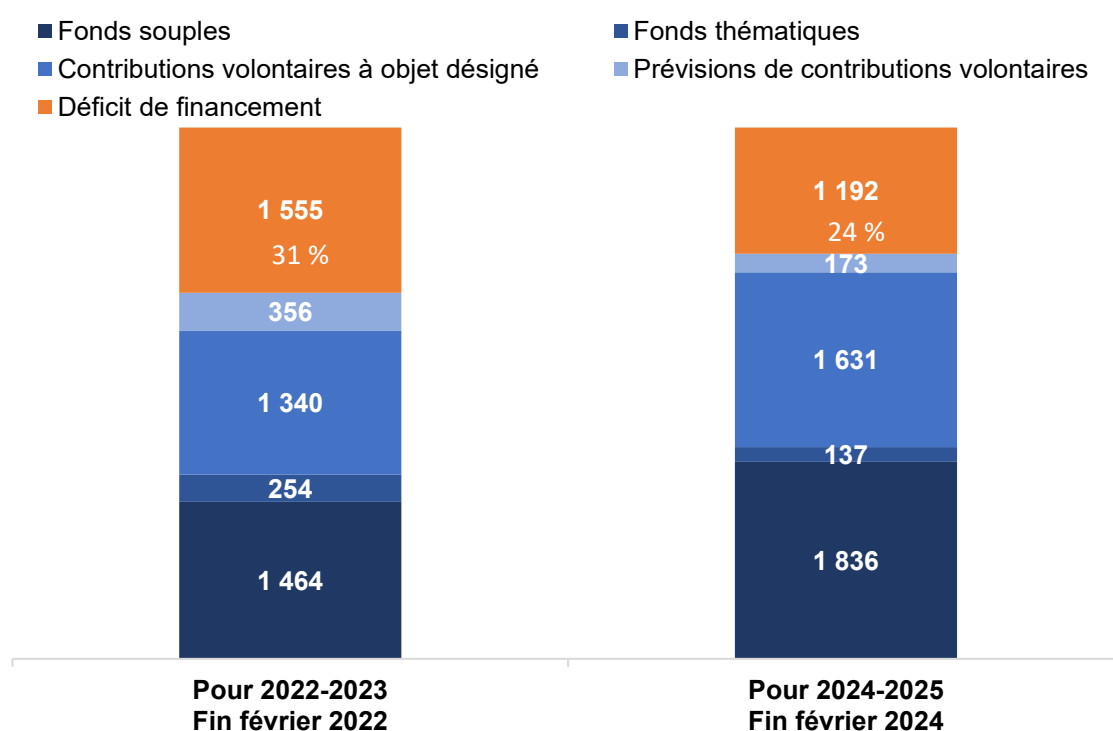
11. Si le financement global disponible a augmenté par rapport à la même période en 2022-2023, il convient de noter que le financement thématique et le financement prévu ont considérablement diminué (Figure 2). Le niveau de financement actuel du budget programme 2024-2025 est le résultat combiné de l'augmentation de 20 % des contributions fixées, d'une plus grande allocation de dépenses d'appui aux programmes, et d'une hausse des contributions volontaires à objet désigné disponibles.

12. Les fonds souples (contributions fixées, dépenses d'appui aux programmes, contributions volontaires de base) prévus pour l'exercice devraient financer 37 % du segment de base total (Figure 2), comme suit :

- les contributions fixées, d'un montant de 1,1493 milliard USD, représentent 23 % du budget approuvé du segment de base ;

- les dépenses d'appui aux programmes, d'un montant de 599,4 millions USD, représentent 12 % du budget approuvé du segment de base ; et
- les contributions volontaires de base, d'un montant de 119 millions USD, représentent 2 % du budget approuvé du segment de base.

Figure 2. Financement prévu du segment de base : comparaison du financement du budget programme 2022-2023 et du budget programme 2024-2025 (fin février 2022 et 2024, en millions USD)



13. La part plus élevée (en valeur absolue et en pourcentage) des fonds souples destinés à financer les programmes de base du budget programme 2024-2025 s'explique par deux facteurs : i) une augmentation de 20 % des contributions fixées ; et ii) une augmentation des investissements consacrés aux dépenses d'appui aux programmes, rendue possible par l'accroissement des recettes provenant des contributions volontaires au cours des périodes précédentes. Il s'agit toutefois d'une hausse ponctuelle sur laquelle on ne peut se fonder pour les exercices futurs ; le montant opérationnalisé des dépenses d'appui aux programmes est ajusté tous les deux ans (Tableau 3). Bien que l'augmentation nette prévue soit de 15 % (ou 264 millions USD), il est à noter que les recettes provenant des contributions volontaires de base prévues reposent, à ce stade, principalement sur des projections.

Tableau 3. Enveloppes globales des fonds souples pour les exercices 2022-2023 et 2024-2025

Types de fonds	2022-2023	2024-2025			Écart par rapport à 2022-2023	
		Disponibles	Prévus	Total	Millions USD	%
Contributions fixées	956,9	1 148,3		1 148,3	191,4	20 %
Contributions volontaires de base	308,0	66,2	217,6	283,8	-24,2	-8 %
Dépenses d'appui aux programmes	502,7	599,4		599,4	96,7	19 %
Total	1 767,6	1 813,9	217,6	2 031,5	263,9	15 %

14. La situation actuelle, où une part accrue du segment de base devrait être financée par des contributions volontaires à objet désigné, reste donc un défi. À ce stade, il existe encore un déficit de financement de 1,192 milliard USD pour 2024-2025. Pour combler ce déficit et parvenir au financement intégral du segment de base, il faut négocier et mobiliser des ressources, ce qui se traduit par une réduction du temps disponible pour les activités de coopération technique et pour la planification et la mise en œuvre des prestations au cours de l'exercice. Par conséquent, la réussite du cycle d'investissement sera essentielle pour assurer le financement durable du quatorzième programme général de travail, 2025-2028.

15. Dans le cadre de l'élaboration du budget programme 2024-2025, et à la suite de l'augmentation de 20 % des contributions fixées pour 2024-2025, le Secrétariat a défini un ensemble d'indicateurs de gestion axés sur le financement durable pour suivre les solutions apportées aux problèmes découlant de l'absence de financement durable.¹ Bien qu'il soit trop tôt dans l'exercice pour rendre compte de ces indicateurs, des outils internes mis au point par le Secrétariat permettront de suivre attentivement l'engagement visant à financer des produits hautement prioritaires à 80 % au moins d'ici à la fin de l'exercice, en vue de suivre l'évolution du financement par rapport à cet indicateur clef de performance. Au 29 février 2024, l'indicateur affichait un niveau de financement de 39 %, niveau qui augmentera progressivement tout au long de l'exécution du budget programme 2024-2025.

16. De plus amples détails sur l'état des indicateurs de gestion seront présentés dans la version de ce rapport qui sera soumise à la cent cinquante-sixième session du Conseil exécutif, en 2025, pour examen.

17. La Figure 3 montre, au moyen d'une variation de couleurs, le niveau de financement par bureau principal et par résultat pour les deux premiers mois de l'exercice 2024-2025. À ce stade précoce, cette figure n'est pas aussi précise pour déterminer les déficits de financement réels qu'elle le sera plus tard au cours de l'exercice, et ce pour les raisons suivantes :

- Jusqu'à présent, les fonds souples n'ont été distribués qu'à 50 % pour tenir compte des entrées de trésorerie en attente tout au long de l'année et pour garantir l'allocation stratégique des ressources, qui dépend du niveau des contributions volontaires et de leur degré d'affectation à un objet désigné.
- À ce jour, un montant d'environ 172,6 millions USD de contributions volontaires est prévu pour le financement du budget programme de base (Tableau 1). Dans certains cas, l'arrivée de contributions volontaires déclenche le transfert de fonds plus souples pour combler stratégiquement les insuffisances là où aucun financement supplémentaire n'est attendu.

¹ <https://www.who.int/about/accountability/budget/programme-budget-digital-platform-2024-2025/allocation-of-flexible-funds-and-proposed-key-performance-indicators-for-sustainable-financing> (consulté le 9 avril 2025).

- Vu que les centres budgétaires en sont encore à l'étape de la répartition des fonds (comme le montre le niveau des fonds non répartis dans le Tableau 2), la Figure 3 n'est qu'un aperçu des travaux en cours.
- La Figure 3 ne tient compte que d'un faible pourcentage des projections, car les prévisions de fonds ne précisent généralement pas le résultat ni le bureau principal.

18. Bien que la structure des zones sous-financées n'ait pas encore significativement changé d'exercice à l'autre, la Figure 3 montre clairement une nette amélioration des niveaux de financement de tous les bureaux principaux et de tous les résultats en 2024-2025 par rapport à la même période de l'exercice précédent. Cette amélioration est directement liée à l'augmentation des fonds souples, dont la majeure partie a été distribuée à l'échelle régionale et nationale. Les régions les plus sous-financées continueront d'être lourdement tributaires des fonds souples, tandis que le succès de l'allocation stratégique des ressources dépendra du niveau des fonds souples et du moment de leur arrivée.

Figure 3. Niveau de financement du budget programme approuvé (segment de base), par bureau principal et par résultat, à la fin février 2022 et 2024

Financement du budget programme 2022-2023 (à la fin février 2022)

	Afrique	Amériques	Méditerranée orientale	Europe	Asie du Sud-Est	Pacifique occidental	Siège	Total
1.001	38%	24%	58%	65%	47%	49%	122%	63%
1.002	16%	12%	21%	58%	29%	21%	56%	32%
1.003	41%	11%	70%	27%	43%	24%	107%	69%
2.001	18%	12%	8%	25%	12%	20%	39%	21%
2.002	46%	6%	13%	22%	22%	6%	54%	35%
2.003	16%	9%	15%	11%	14%	19%	36%	22%
3.001	10%	5%	27%	35%	37%	54%	130%	52%
3.002	19%	8%	29%	45%	32%	22%	148%	51%
3.003	16%	0%	16%	48%	29%	20%	45%	29%
4.001	15%	2%	9%	32%	35%	11%	41%	27%
4.002	23%	2%	31%	53%	33%	44%	52%	38%
4.003	34%	19%	42%	47%	55%	50%	35%	38%
Total	29%	13%	31%	47%	39%	33%	71%	44%

Financement du budget programme 2024-2025 (à la fin février 2024)

	Afrique	Amériques	Méditerranée orientale	Europe	Asie du Sud-Est	Pacifique occidental	Siège	Total
1.001	49%	30%	64%	64%	53%	58%	139%	74%
1.002	20%	39%	31%	62%	57%	36%	59%	41%
1.003	47%	21%	90%	34%	50%	37%	106%	74%
2.001	27%	20%	19%	60%	23%	32%	68%	38%
2.002	52%	16%	22%	32%	31%	8%	78%	49%
2.003	29%	14%	33%	21%	28%	27%	66%	38%
3.001	15%	32%	39%	53%	46%	66%	162%	73%
3.002	11%	13%	32%	110%	37%	29%	149%	59%
3.003	15%	12%	17%	55%	39%	24%	64%	39%
4.001	22%	27%	13%	38%	39%	19%	43%	33%
4.002	63%	75%	42%	53%	44%	58%	57%	57%
4.003	35%	59%	42%	47%	55%	50%	36%	41%
Total	41%	30%	42%	56%	48%	43%	86%	57%

MESURES À PRENDRE PAR L'ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ

19. L'Assemblée de la Santé est invitée à prendre note du rapport.

BUDGET PROGRAMME DE BASE 2024-2025 ET SON FINANCEMENT, PROJECTIONS, DÉPENSES ET UTILISATION COMPRISES, PAR RÉSULTAT, AU 29 FÉVRIER 2024^a

Priorité stratégique/résultat	Budget programme approuvé 2024-2025 (en millions USD)	Financement (en millions USD)	Financement en pourcentage du budget approuvé	Financement, projections comprises (en millions USD) ^b	Financement, projections comprises, en pourcentage du budget approuvé	Dépenses (en millions USD)	Dépenses en pourcentage du budget approuvé	Utilisation (en millions USD)	Utilisation en pourcentage du budget approuvé
1. Un milliard de personnes supplémentaires bénéficiant de la couverture sanitaire universelle									
1.1. Amélioration de l'accès à des services de santé essentiels de qualité	1 534,7	1 061,4	69 %	1 145,2	75 %	79,0	5 %	156,8	10 %
1.2. Réduction du nombre de personnes confrontées à des difficultés financières	112,7	29,5	26 %	31,3	28 %	4,2	4 %	5,8	5 %
1.3. Amélioration de l'accès aux médicaments, vaccins, produits de diagnostic et dispositifs essentiels pour les soins de santé primaires	319,0	255,1	80 %	282,0	88 %	17,5	5 %	29,9	9 %
Crédits non répartis		28,0		28,0				0,0	
Total partiel 1	1 966,4	1 374,0	70 %	1 486,4	76 %	100,6	5 %	192,4	10 %
2. Un milliard de personnes supplémentaires mieux protégées face aux situations d'urgence sanitaire									
2.1. Préparation des pays aux situations d'urgence sanitaire	404,5	129,1	32 %	129,1	32 %	15,8	4 %	27,5	7 %
2.2. Prévention des épidémies et des pandémies	323,8	136,5	42 %	136,5	42 %	15,7	5 %	22,6	7 %
2.3. Détection et prise en charge rapides des situations d'urgence sanitaire	485,7	144,5	30 %	144,6	30 %	22,2	5 %	34,4	7 %
Crédits non répartis		47,0		55,1				0,0	
Total partiel 2	1 214,0	457,1	38 %	465,3	38 %	53,7	4 %	84,6	7 %

Priorité stratégique/résultat	Budget programme approuvé 2024-2025 (en millions USD)	Financement (en millions USD)	Financement en pourcentage du budget approuvé	Financement, projections comprises (en millions USD) ^b	Financement, projections comprises, en pourcentage du budget approuvé	Dépenses (en millions USD)	Dépenses en pourcentage du budget approuvé	Utilisation (en millions USD)	Utilisation en pourcentage du budget approuvé
3. Un milliard de personnes supplémentaires bénéficiant d'un meilleur état de santé et d'un plus grand bien-être									
3.1. Des sociétés sûres et équitables en agissant sur les déterminants de la santé	118,8	59,4	50 %	60,3	51 %	6,6	6 %	10,6	9 %
3.2. Appuyer et autonomiser les sociétés en s'attaquant aux facteurs de risque	150,1	67,4	45 %	73,7	49 %	6,5	4 %	10,7	7 %
3.3. Des environnements sains pour promouvoir la santé et des sociétés durables	168,8	71,7	42 %	72,5	43 %	6,9	4 %	11,5	7 %
Crédits non répartis		0,05		0,0				0,0	
Total partiel 3	437,7	198,6	45 %	206,5	47 %	19,9	5 %	32,8	7 %
4. Une OMS plus efficace et efficiente apportant un meilleur soutien aux pays									
4.1. Renforcement des capacités des pays en matière de données et d'innovation	345,6	123,5	36 %	137,4	40 %	21,8	6 %	44,5	13 %
4.2. Renforcement du leadership, de la gouvernance et de la promotion de la santé	535,4	274,0	51 %	274,0	51 %	43,3	8 %	53,5	10 %
4.3. Gestion efficiente, efficace, axée sur les résultats et transparente des ressources financières, humaines et administratives	469,0	493,8	105 %	493,8	105 %	31,5	7 %	55,9	12 %
Crédits non répartis		40,3		40,3				0,0	
Total partiel 4	1 350,0	931,7	69 %	945,6	70 %	96,6	7 %	154,0	11 %
Crédits non répartis		642,7		672,9				0,0	
Total	4 968,2	3 604,0	73 %	3 776,6	76 %	270,9	5 %	463,7	9 %

^a Certains totaux par ligne ou par colonne sont inexacts, car les chiffres ont été arrondis.

^b Y compris les projections de financement pour le résultat, qui, à ce stade, ne peuvent pas être ventilées par bureau principal.

ANNEXE 2

BUDGET PROGRAMME DE BASE 2022-2023 ET SON FINANCEMENT, PROJECTIONS, DÉPENSES ET UTILISATION COMPRISES, PAR BUREAU PRINCIPAL ET PAR SEGMENT BUDGÉTAIRE, AU 29 FÉVRIER 2024^a

Bureau principal	Budget programme approuvé 2024-2025 (en millions USD)	Financement (en millions USD)	Financement en pourcentage du budget approuvé	Financement, projections comprises (en millions USD)	Financement, projections comprises, en pourcentage du budget approuvé	Dépenses (en millions USD)	Dépenses en pourcentage du budget approuvé	Utilisation (en millions USD)	Utilisation en pourcentage du budget approuvé
Afrique	1 625,1	889,9	55 %	900,3	55 %	80,1	5 %	134,1	8 %
Segment de base	1 326,6	548,1	41 %	558,5	42 %	52,2	4 %	73,0	6 %
Éradication de la poliomyélite	20,2	198,7	983 %	198,7	983 %	17,6	87 %	40,1	199 %
Opérations d'urgence et appels	274,0	140,0	51 %	140,0	51 %	10,2	4 %	20,8	8 %
Programmes spéciaux	4,3	3,2	74 %	3,2	74 %	0,1	2 %	0,1	3 %
Amériques	313,7	123,0	39 %	123,0	39 %	15,3	5 %	24,8	8 %
Segment de base	295,6	98,1	33 %	98,1	33 %	15,2	5 %	24,4	8 %
Éradication de la poliomyélite									
Opérations d'urgence et appels	13,0	21,8	168 %	21,8	168 %	0,1	1 %	0,5	4 %
Programmes spéciaux	5,1	3,0	60 %	3,0	60 %				
Asie du Sud-Est	537,9	243,1	45 %	260,6	48 %	21,5	4 %	63,3	12 %
Segment de base	487,3	218,4	45 %	229,1	47 %	20,6	4 %	60,8	12 %
Éradication de la poliomyélite		0,3		0,3					
Opérations d'urgence et appels	46,0	21,5	47 %	28,2	61 %	0,9	2 %	2,4	5 %
Programmes spéciaux	4,6	3,0	65 %	3,0	65 %	0,1	2 %	0,2	5 %
Europe	473,4	377,6	80 %	415,8	88 %	29,9	6 %	57,8	12 %
Segment de base	363,6	253,0	70 %	275,7	76 %	21,1	6 %	32,8	9 %
Éradication de la poliomyélite		0,1		0,1					
Opérations d'urgence et appels	105,0	121,7	116 %	137,1	131 %	8,6	8 %	24,6	23 %
Programmes spéciaux	4,8	2,9	61 %	2,9	61 %	0,2	3 %	0,3	7 %

Bureau principal	Budget programme approuvé 2024-2025 (en millions USD)	Financement (en millions USD)	Financement en pourcentage du budget approuvé	Financement, projections comprises (en millions USD)	Financement, projections comprises, en pourcentage du budget approuvé	Dépenses (en millions USD)	Dépenses en pourcentage du budget approuvé	Utilisation (en millions USD)	Utilisation en pourcentage du budget approuvé
Méditerranée orientale	1 299,8	667,4	51 %	735,1	57 %	83,9	6 %	201,8	16 %
Segment de base	618,4	221,6	36 %	247,1	40 %	23,1	4 %	38,3	6 %
Éradication de la poliomyélite	342,8	126,1	37 %	126,1	37 %	38,5	11 %	76,9	22 %
Opérations d'urgence et appels	334,0	316,8	95 %	359,0	107 %	22,2	7 %	86,3	26 %
Programmes spéciaux	4,6	2,9	63 %	2,9	63 %	0,2	4 %	0,3	7 %
Pacifique occidentale	430,2	179,4	42 %	183,1	43 %	15,9	4 %	27,5	6 %
Segment de base	408,1	171,3	42 %	175,0	43 %	15,8	4 %	27,3	7 %
Éradication de la poliomyélite		0,1		0,1				0,0	
Opérations d'urgence et appels	18,0	5,2	29 %	5,2	29 %	0,0	0 %	0,0	0 %
Programmes spéciaux	4,2	2,8	68 %	2,8	68 %	0,1	3 %	0,2	5 %
Siège	2 154,1	1 434,4	67 %	1 511,5	70 %	137,0	6 %	228,5	11 %
Segment de base	1 468,6	1 186,9	81 %	1 256,8	86 %	123,0	8 %	207,1	14 %
Éradication de la poliomyélite	331,2	48,4	15 %	48,4	15 %	5,9	2 %	7,5	2 %
Opérations d'urgence et appels	210,0	97,3	46 %	104,1	50 %	2,2	1 %	3,0	1 %
Programmes spéciaux	144,3	101,8	71 %	102,2	71 %	5,9	4 %	11,0	8 %
Crédits non répartis		1 145,6		1 581,3					
Segment de base		906,7		936,3					
Éradication de la poliomyélite		101,5		506,5					
Opérations d'urgence et appels		130,8		131,8					
Programmes spéciaux		6,6		6,6					
Total	6 834,2	5 060,5	74 %	5 710,6	84 %	383,6	6 %	737,9	11 %

^a Certains totaux par ligne ou par colonne sont inexacts, car les chiffres ont été arrondis.